

Un conseil à sens unique ?

LE TEMPS SEMBLE LOIN OÙ, à de rares exceptions, le conseil agricole façon « training and visit », s'organisait comme une cascade ruisselant du « sachant », chercheurs et techniciens, vers les paysans afin de satisfaire les priorités de la planification de l'État et de ses partenaires financiers. Les politiques d'austérité budgétaire et d'ajustement structurel ont eu raison de la plupart des dispositifs étatiques qui organisaient ce conseil.

Dès lors, de nombreux acteurs de développement se sont emparés de la question du conseil aux agriculteurs : organisations professionnelles agricoles, agences de l'État, investisseurs, agrofournisseurs, ONG, compagnie de téléphonie, etc. Mais avec quelles finalités, dans quelles organisations et pour qui ?

De ces interrogations découle le titre du présent dossier sur les différents sens du conseil agricole. Dans quel sens est-il orienté, du rapport vertical entre techniciens et paysans, à l'horizontalité des échanges paysans ? À quelle demande répond-il : celle des besoins paysans, des priorités des investisseurs ou des orientations de la politique agricole de l'État ? Ce dossier qui prolonge le travail de synthèse auquel les membres et partenaires (comme CER France, Ambre Conseil et le Cirad) de l'Inter-réseaux ont contribué¹, rappelle d'abord que le conseil agricole a du sens pour les exploitations familiales qui en bénéficient mais aussi pour celles qui n'en bénéficient pas, encore trop nombreuses. Il illustre aussi la pluralité des sens du conseil agricole qui s'est développé dans les trois dernières décennies, et renvoie à des problématiques agraires diversifiées, des postures articulant savoir-locaux et apports externes de façon

différente, des histoires locales ancrées dans des territoires, etc.

On ne dispose encore que peu de recul sur la diversité des expériences, leurs évolutions et leurs résultats. Si l'État semble amorcer, dans différents pays, un réagencement de son rôle sur la gouvernance ou le financement d'une pluralité d'acteurs en matière de conseil agricole, la tendance qui se dégage apparaît plutôt pour certains comme un repli ouvert à tous les abus. Le débat sur la question des pesticides et les risques du couplage entre conseil et fourniture d'intrants mérite par exemple que l'on s'y arrête. L'émergence d'un « système » de conseil agricole à des échelles régionales ou nationales fait apparaître de nouveaux enjeux en termes de cohérence et de complémentarité des dispositifs, de contrôle de la qualité des conseils fournis par une diversité d'acteurs, de formation des conseillers, de concertation et de régulation, sans parler du mode de financement pérenne.

Au-delà, par « fatigue de l'aide » ou défaut d'investissement public, le risque d'un repli sur les seuls dispositifs solvables auprès de la frange rentable de l'agriculture commerciale existe, si tant est que cette dernière soit suffisamment consolidée en dehors des pays qui soutiennent fortement leur agriculture. De nombreux articles témoignent pourtant de l'importance de faire vivre une pluralité de dispositifs adaptés à la diversité des agriculteurs et de leurs besoins, qu'il s'agisse d'accompagner la transition agro-écologique ou la qualité des produits pour les valoriser sur de nouveaux marchés urbains ou d'exportation.

Au final, la question de départ n'est-elle pas celle de la pluralité des modèles et du sens donné par les politiques agricoles ?

François Doligez, président
Ninon Avezou, équipe technique

1. AFD, Note technique n°55. *Relancer le conseil et la vulgarisation agricoles en Afrique subsaharienne : pour de nouvelles politiques en cohérence avec les réalités de terrain*, juillet 2019.

Ce numéro est issu d'un travail collectif qui a mobilisé activement plusieurs membres d'Inter-réseaux ou partenaires proches pendant plusieurs mois. Nous tenons à remercier en particulier Héloïse Bonnaud (Fert), Christophe Brismé (Sos Faim Belgique), Valérie Danto, Kristin Davis (Ifpri), Patrick Delmas (Reca), Laurent Diestch (Tero-Gerdal), Patrice Djamen (Gfras), François Doligez (Iram), Patrick Dugué (Cirad), Mamadou Fall (IED Afrique), Guy Faure (Cirad), Flore Ferraro

(Afdi), Michel Havard (Cirad), Marie Hur, Christophe Jacqmin, Stéven LeFaou, Gilles Mersadier (AVI), Mélanie Moussours, Gifty Narh (Corade), Augustin Pallière (Iram), Louis Pautrizel (Gret), Vital Pelon, Pierre Rebuffel (Cirad), Christophe Rigourd (Iram), Amandine Schlur (Fert), Liora Stührenberg, et Claude Torre (AFD) pour leur implication aux côtés de l'équipe technique d'IR tout au long de la réalisation de ce numéro.